

# L'ÉLECTEUR

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC,  
Propriétaire

Edition quotidienne

## ANNONCES NOUVELLES.

Encan considérable—O. Lemieux et Cie.  
Encan de beaux meubles—O. Lemieux et Cie.  
Avis.  
Avis—C. A. Parent.  
Teneur de livres demandé.—M. D., Montréal.  
Bernard et Allaire.—Pianos "Knabe."  
Sirop brillant de Porto-Rico—Jos. Lepage.  
Avelines—Jos. Lepage.  
Huile de Charbon—Jos. Lepage.  
Avis.—C. A. E. Gagnon Liquidaireur.  
T. Drolet.—  
Contre la toux.—Alb. C. Dionne.  
Couturières demandées.—J. B. Beaulieu.  
Magnifique piano.—Oct. Lemieux et Cie.  
Club de Québec.—  
Beau Choix.—J. E. Latuippe.  
Salle de Musique.—  
Dépôt de la célèbre Emulsion de Putner.—J. C. Dorion.  
Avis public.—Félix Gourdeau.  
Magasin de tabac—B. Houde et cie.  
Mountain Hill House.—E. Dion.  
L'Indépendance Belge.—  
J. A. Th. Le Vasseur.

QUEBEC, 10 DECEMBRE 1881

## M. Gagnon élu a Kamouraska.

(Dépêche spéciale à l'ÉLECTEUR.)

Kamouraska, 10 déc. 1881.

Scrutins dépouillés par le juge. Gagnon élu par une voix de majorité.

## La démonstration d'hier soir.

Nous avons rarement vu une manifestation aussi belle, aussi enthousiaste, aussi grandiose que celle dont l'Hon. Frs Langelier a été l'objet, hier soir.

La population de Québec était accourue en foule. Il y avait aussi des représentants de tous les comtés avoisinants. On porte à 6,000 le nombre des personnes qui eussent, hier, la place Jacques-Cartier.

La salle fut bientôt remplie, littéralement remplie. Pour donner plus d'espace, tout le monde resta debout. Nous n'avons jamais vu une foule aussi compacte. Malheureusement c'est à peine si 3,500 à 4,000 personnes purent obtenir admission. Le reste de la foule dut rester dans la rue.

On remarquait sur l'estrade autour de l'Hon. Frs Langelier, les Hons. MM. Joly, Laurier, Irvine et Ross, le Dr. Rinfret M. P. P., P. B. Casgrain M. P., Dr. de St. Georges ex-M. P., Achille LaRue ex-M. P., Charles Langelier, ex-M. P. P., A. Choquette avocat de Montmagny, MM. G. Brethe, Olivier Rochette, Cléophas Rochette, Gaspard Ri chette, J. Plamondon, J. B. Z. Dubeau, Félix Fortin, Wm. Roy, Guillaume Bouchard, Jos. Blondeau, Emile Jacot, M. Lemieux, N. Mercier, O. Parent, Dr. Léonidas LaRue, D. J. Montambeault, C. R., Dr. Dion, Chs. Fitzpatrick, J. Tessier, J. Lewis, T. Potvin, M. Boissonneault, MM. Théodore Catellier et F. X. Lamarre de St. Valier, Dr. Bolduc, J. M. Bernard, E. Raymond, Ste. Anne, Z. Dubeau, Gosselin etc., etc.

Sur proposition de M. Guillaume Bouchard, commerçant, secondé par M. Félix Fortin, manufacturier, M. Wm. Roy, conseiller-de-ville, fut appelé à présider l'assemblée, et M. F. X. Lemieux, avocat, prié d'agir comme secrétaire.

Après quelques remarques de M. le Président sur le but de l'assemblée, M. le Dr. Dion s'avança et lut l'adresse suivante:

**A l'Hon. François Langelier, avocat, Conseil de la Reine.**  
Monsieur,

Nous sommes réunis ce soir pour vous exprimer le sentiment de profond regret avec lequel nous avons apprise la nouvelle de votre défaite aux dernières élections, et nous croyons représenter, non-seulement les vœux du

Parti Libéral, mais celles de tout homme intelligent, à quelque parti qu'il appartienne, lorsque nous déclarons que la Province de Québec a fait une perte sérieuse, en perdant vos services à l'Assemblée Législative.

Nous ne déplorons pas votre défaite pour vous-même. Le temps que vous consacriez si généreusement au service de la Province, vous allez pouvoir l'employer avec profit et honneur dans l'exercice de la profession dont vous êtes l'un des plus brillants ornements, et votre conscience vous absout du reproche d'avoir volontairement abandonné la cause du peuple. C'est lui qui, dans un moment d'aveuglement, a refusé d'accepter les nouveaux sacrifices que vous étiez prêt à faire pour lui.

Le jour viendra, où les électeurs de la Province de Québec comprendront assez leur propre intérêt, pour ne pas se laisser aveugler par des préjugés, ni entraîner par les vaines déclamations, ni séduire par la corruption et alors, ils sauront apprécier à sa juste valeur, un homme comme vous. Alors, ils viendront d'eux-mêmes vous chercher, et, malgré leur ingratitude d'aujourd'hui, ils vous trouveront encore prêt à vous dévouer pour eux.

Ce n'est pas pour relever votre courage que nous venons ici, ce soir, nous savons que rien ne peut l'abattre. C'est plutôt pour relever le nôtre, en serrant nos rangs, en montrant que nous ne sommes pas abattus et que nous ne désespérons pas de l'avenir.

Personne, mieux que vous, ne saura apprécier la portée de notre démonstration d'aujourd'hui. C'est la première fois qu'un homme public, dans notre Province, reçoit un tel hommage, et que sa défaite devient un véritable triomphe. En vous honorant, nous honorons l'intégrité et le talent et nous encourageons nos hommes publics à marcher sur vos traces.

Québec, 9 décembre 1881.

Wm. Roy,  
Président.  
F. X. LEMIEUX,  
Secrétaire.

L'assemblée manifesta son approbation en saluant chaque paragraphe par des applaudissements frénétiques.

Lorsque l'Hon. M. Langelier s'avança pour répondre à l'adresse, d'immenses acclamations s'élevèrent de toutes les parties de la salle. M. Langelier s'exprima en ces termes:

M. le Président,

Messieurs,

"Je n'ai pas assez de vanité pour croire que j'aie mérité la magnifique démonstration que vous faites ce soir en mon honneur. Je la prends non pas comme un témoignage de reconnaissance pour les quelques services que j'ai pu rendre à mon pays et à mon parti, mais comme une marque de sympathie de la part des amis qui en ont pris l'initiative et auxquels vous avez eu la bonté de vous joindre pour lui donner plus d'éclat.

En toute circonstance, je ne pourrais qu'être extrêmement flatté d'une démarche aussi honorable pour moi; mais dans les conditions où elle a lieu, j'en suis touché au-delà de tout ce que je pourrais dire. Si je me trouvais au lendemain d'un triomphe, comme celui du 1er mai 1878, je pourrais avoir des doutes sur la sincérité de quelques-uns de ceux qui prendraient part à la démonstration. Notre parti avait alors le pouvoir à Ottawa et à Québec; il disposait des places, des faveurs, du patronage ministériel.

Mais nous sommes au lendemain d'une des plus grandes défaites, d'un des plus décourageants désastres que le parti libéral ait éprouvés depuis

vingt ans. Nous ne pouvons faire espérer à nos amis, d'ici à quelque temps du moins, que du travail et des efforts sans résultats apparents. Je puis donc me dire que dans chacun de ceux que je vois ici ce soir, il y a un vrai libéral, un de ces amis sincères qui restent fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. J'en aperçois ici ce soir que je n'ai jamais vus lorsque j'étais ministre. D'un autre côté, je cherche en vain ceux qui alors m'élevaient aux nues. Ils sont allés porter leurs louanges et leur encens à ceux qu'ils vouaient alors aux gémonies.

Oui, je puis dire avec plaisir et orgueil, que ceux que j'ai autour de moi ce soir constituent l'élite du parti libéral.

Lorsque les élections sont venues, j'avais eu, vous le savez, l'idée de ne pas me présenter. J'avais, sans m'en rendre compte, comme un pressentiment de ce qui est arrivé. Je n'ai été amené à me porter candidat que par la pensée que ce serait acte de lâcheté de ma part d'abandonner ainsi mon parti au moment d'une lutte terrible comme celle qu'il allait entreprendre, et qu'il y aurait presque de la trahison à ne pas essayer de sauver notre province des dangers qui la menacent.

Lorsque la lutte a été finie, je me suis consolé en me disant que j'avais fait mon devoir, et que si je n'avais pas gagné mon élection, c'est que le peuple n'avait pas fait le sien. J'étais loin de m'attendre que mes efforts seraient récompensés comme ils le sont ce soir.

Mais, messieurs, si cette démonstration me fait beaucoup plus d'honneur que je n'en mérite, elle vous honore aussi au-delà de tout ce que je pourrais dire. Il y a peu de mérite à acclamer même un grand général victorieux, on trouve toujours facilement des adorateurs du succès. Il faut au contraire beaucoup de désintéressement et de cœur pour aller témoigner ses sympathies à un vaincu.

Aux beaux temps de la république romaine, on vit le peuple rendre hommage à un général malheureux parce qu'il n'avait pas désespéré de sa patrie.

C'est un hommage de ce genre sans doute, que vous voulez me rendre ce soir. Eh bien, je puis vous dire, en effet, que je n'ai pas désespéré de ma patrie.

Sans doute, la défaite que nous avons éprouvée, vendredi dernier, est écrasante, c'est un véritable désastre. Mais ce désastre, il n'est pas irréparable. Il y a pas tout à fait quinze ans que je suis dans la politique, et lorsque j'ai commencé à m'en occuper, presque tout notre district appartenait à nos adversaires: Chicoutimi et Lotbinière étaient les seules oasis libérales au milieu de cette immense mer conservatrice. Ici même, dans notre ville, le dernier boulevard libéral, Québec-Est, nous avait été enlevé par la trahison, et nous n'avions pas même un journal libéral pour donner à nos amis des consolations et des espérances.

Si jamais on a pu désespérer de l'avenir du parti libéral c'est bien alors. Cependant nos amis n'ont pas perdu courage. Ils étaient à peine une douzaine dans la Chambre locale: presque tous étaient jeunes et sans expérience; ils avaient contre eux tous les chefs conservateurs à qui le double mandat permettait d'aller à Ottawa et à Québec. Cette petite armée a combattu avec énergie, activité et ensemble. Elle a réussi à empêcher l'adoption de mesures trop préjudiciables à la province; elle a forcé le ministère à rester dans certaines limites.

En 1871, cette petite armée s'est vue augmentée en nombre et surtout en valeur. Un des chefs les plus anciens et les plus courageux du parti, M. Fournier, qui avait déjà éprouvé sept défaites, entra à la Chambre à la suite d'une immense victoire à Montmagny, et venait y rencontrer celui

à qui vous avez vu depuis parcourir une si brillante carrière, le grand orateur que Québec-Est est fier d'avoir pour représentant, et qui a bien voulu être ici ce soir.

L'espoir commençait à renaître dans notre parti, et provoquait en 1872 ces efforts héroïques qui nous ont valu, dans ce district, de brillantes victoires dans plusieurs châteaux-forts conservateurs, malgré les flots d'or de Sir Hugh Allan. Tout était préparé pour la grande victoire du 29 janvier 1874.

Je crois devoir rappeler ces faits bien connus de ceux d'entre vous qui sont mêlés à la politique depuis quelques années, pour montrer à nos jeunes amis qui sont ici ce soir, qu'ils auraient tort de se décourager à la suite de la défaite que nous venons d'éprouver.

Dans sa magnifique histoire du Consulat et de l'empire, M. Thiers se montre très sévère pour l'auteur de la capitulation de Baylen, le général Dupont. Il fait remarquer que cette capitulation arriva juste au moment où le général français allait recevoir du secours, et il ajoute cette remarque qui m'a toujours frappé, et qu'un parti, comme une armée, ne devrait jamais oublier après une grande défaite: c'est souvent lorsqu'on croit tout désespéré que le succès est à la veille d'arriver, si l'on a seulement le courage et la patience de l'attendre. Plus l'obscurité de la nuit est profonde, plus est proche l'apparition de l'aurore.

Non, messieurs, nous avons éprouvé une grande défaite, mais ne nous désespérons pas, et surtout ne capitulons pas devant l'ennemi. Nous ne pourrions pas l'empêcher de faire du dommage au pays, de le piller plus ou moins; mais la présence de notre petite armée suffira pour l'empêcher d'aller trop loin. Elle protégera le pays contre ses maraudeurs; elle pourra même lui infliger quelques défaites s'il s'expose trop, s'il va trop loin.

Et quand même elle ne ferait pas autre chose, la petite phalange que nous allons avoir en Chambre nous rendra cet immense service de tenir déployé le drapeau libéral, de le montrer à tous ces braves gens qui, dans tant de comtés, ont déployé un si grand courage, qui dans plusieurs endroits ont été à deux doigts de la victoire, et à qui elle n'a été enlevée que par un dernier effort de la corruption. Tant qu'ils verront flotter la bannière libérale, ils tiendront leurs rangs serrés, et n'attendront que le signal pour commencer un nouveau combat. Et qui sait si ce combat ne sera pas couronné d'une victoire aussi éclatante qu'a été écrasante la défaite que nous venons de subir?

J'espère, messieurs, que vous me pardonnerez ces remarques. Si la défaite m'a remis dans les rangs des simples soldats du parti; le nombre de mes années de service me donne, je crois le droit de me considérer, comme un vétéran. C'est en cette qualité que je me permets de donner des conseils à ceux qui sont moins anciens que moi dans l'armée libérale.

Encore un mot, messieurs, et j'ai fini. Personne n'ignore que la politique amène bien des désagréments, des dégoûts et des déboires. C'est au point que souvent, à la vue de quelque noir exemple d'ingratitude individuelle ou populaire—et j'en ai connu—on serait tenté de ne plus sortir de la vie privée.

Mais quand on est l'objet d'une démonstration comme celle de ce soir, on est ramené vers la politique, on se dit que si elle a bien des ennuis, elle offre aussi bien des joies; on oublie les ingratis, les traîtres, les misérables pour qui elle n'est qu'une exploitation du peuple au profit de leur cupidité, lorsqu'on voit de franches et honnêtes figures comme celles que j'aper-

çois ce soir, lorsqu'on se sent entouré de cœurs généreux comme ceux qui ont conçu l'idée de la démonstration de ce soir.

Messieurs, j'avais pensé à me retirer définitivement de la politique à la suite de ma défaite de l'autre jour. Je prenais le vote qui m'a repoussé comme une preuve que le peuple ne veut pas de mes services. Mais je commençais à croire que l'opinion exprimé par la majorité des électeurs du comté de Portneuf n'est pas partagée par ceux de toute la province. Ils ont déclaré que M. Brousseau pouvait rendre de plus grands services au pays que moi, qu'il ferait plus d'honneur à notre race par ses talents, ses connaissances et son éducation. Je m'incline devant leur verdict; ils ont eu raison, sans doute. Mais vous paraissiez croire que je puis être utile encore. Je vous suis reconnaissant de cette bonne opinion que vous avez de moi, et je vais tâcher de la mériter."

Merci, encore une fois, messieurs, de votre belle démonstration, merci du fond de mon cœur, et soyez sûrs que je ne l'oublierai jamais.

L'honorable M. Langelier reprit son siège au milieu des applaudissements les plus enthousiastes.

Des discours furent ensuite successivement prononcés par les honorables MM. Joly, Laurier, Irvine, D. A. Ross, Charles Langelier, ex-M. P. P., Dr. Rinfret, M. P. P., A. Choquette, Ernest Pacaud et F. X. Lemieux, secrétaire du Club de Réforme.

L'assemblée a fait de véritables ovations aux honorables MM. Joly, Laurier et Irvine.

Le chef de l'opposition prononça un discours remarquable, dans lequel il définit le rôle de l'opposition et la tâche qu'elle avait à remplir dans les circonstances. Il parla aussi en termes éloquentes des regrets qu'il éprouvait en perdant l'aide, les services d'un homme aussi distingué, aussi honorable que l'Hon. M. Langelier.

L'hon. M. Laurier, si l'on en juge par toutes les manifestations populaires, est arrivé aujourd'hui au plus haut degré de popularité qu'un homme politique puisse ambitionner. Il a été acclamé, hier soir, avec un enthousiasme indescriptible.

Le député de Québec-Est prononça un de ses meilleurs discours.

L'hon. M. Irvine parla en français d'abord, puis en anglais.

Le député de Mégantic doit être flatté de la réception que l'assemblée lui a faite, hier soir. Il a dû se convaincre de la sympathie et de la popularité qu'il a conquises parmi la population française de Québec, pour le dévouement qu'il a déployé dans le fameux procès Sénécal-Laurier, et la lutte vigoureuse qu'il a faite à la caverne des 40 voleurs, dans la chambre, devant les tribunaux et devant le public.

Autant le nom de M. Irvine est aujourd'hui redouté et détesté par les conservateurs, autant il est aimé par les libéraux.

L'honorable M. D. A. Ross a été spirituel et intéressant comme d'habitude. Il n'y a pas de démonstration politique complète sans un discours de l'ex Procureur Général.

M. Charles Langelier a prononcé une de ces harangues vigoureuses, passionnées qui électrisent les masses.

M. le Dr. Rinfret a profité de l'occasion pour remercier ses électeurs qui étaient en grand nombre dans la salle.

C'était la première fois, croyons-nous, que notre ami M. Choquette, paraissait devant une assemblée publique à Québec.

Nous le félicitons du succès qu'il a remporté. Il s'est révélé un de nos tribuns les plus distingués.

M. Pacaud, cédant aux appels de la

Fonds remercia l'assemblée de sa courtoisie à son égard, et dit qu'il préférait laisser la parole à d'autres, vu qu'il avait, lui, l'avantage de parler tous les jours à la population de Québec-Est par l'entremise de L'ELECTEUR.

Un fait qui a réjoui le rédacteur de L'ELECTEUR, c'est que lorsqu'il a dit qu'il se flattait que son journal était le véritable organe, l'interprète de la population de Québec-Est, la foule entière lui a répondu par d'immenses acclamations et des applaudissements prolongés.

M. Lemieux succéda à M. Pacaud et prononça une de ces harangues éloquentes, entraînant s dont il a le secret.

Finalement, l'honorable M. Langelier vint clore l'assemblée par quelques remarques. Il en profita pour remercier ses braves amis de Portneuf qui avaient lutté vaillamment pour lui.

Il était 11 heures lorsque l'assemblée se dispersa au bruit des hourras pour les honorables MM. Langelier, Joly et Laurier.

Cette démonstration fait honneur non seulement à celui qui en a été l'objet, mais aussi à la brave et patriotique population de Québec.

Qu'on remarque bien, en effet, que l'hon. M. Langelier ne se présentait pas hier en vainqueur, avec le prestige d'un ministre, avec l'appât des faveurs ministérielles. Il n'avait rien à offrir, rien à donner, mais seulement de nouveaux sacrifices à demander à des patients fidèles et dévoués.

Voilà pourquoi la manifestation d'hier fait tant d'honneur aux électeurs de Québec-Est.

Voilà pourquoi aussi l'hon. M. Langelier doit en être fier, heureux, orgueilleux.

Cette démonstration devra avoir son effet pratique. Elle servira d'encouragement à nos hommes publics. Peut-être aussi que plus d'un électeur ouvrira les yeux, en voyant comment l'on apprécie des hommes comme l'hon. Frs. Langelier dans une division aussi importante que Québec-Est.

ACTUALITES.

Il paraît que dans une paroisse du comté de Montmagny, il n'y a pas eu de grand messe ni de vêpres, dimanche dernier, par suite du succès du candidat libéral.

Les chœurs qui sont des conservateurs étaient tellement furieux d'avoir été battus qu'ils ont refusé de chanter.

On dit que le béreau refusait aussi de sonner la cloche, ne voulant pas appeler les libéraux à l'église.

M. le Docteur Gendron, de St. François, comté de Montmagny, un brave, honnête et dévoué libéral et un excellent médecin, a, hier, par l'entremise de ses avocats, MM. Pacaud et Choquette, avocats de Montmagny, institué en Cour Supérieure, à Québec, une action en dommages pour libelle au montant de \$5,000.

Voici la liste des jugements qui ont été rendus en Cour d'Appel:

Mann vs Hogan, jugement confirmé; Pouliot vs Corriveau, renversé; Allyn vs la Corporation de Québec, confirmé; Lyonnais vs Laberge, avis de motion demandant l'appel, refusé; Bond vs La Compagnie d'Assurance Citoyenne, idem; Pouliot vs La Corporation de Québec, confirmé; Lajoie vs Desautels, idem; La Corporation des Trois-Rivières vs le Maire, renversé; Perreault vs McGreevy et vice versa, confirmé sans les frais.

ETATS DES POLLS.

Table with 2 columns: Location and Votes. Includes Drummond et Arthabaska, Arthabaskaville, St. Christophe, St. Louis de Blandford, Princeville, Stanfold, St. Robert.

Table with 2 columns: Location and Votes. Includes Chester Nord, do Est, do Ouest, Chénier, Tingwick, Warwick village, do Canton, St. Albert, Ste Clothilde, St. Valère de Balstrode, Victoriaville.

1017 819

DRUMMOND.

Table with 2 columns: Location and Votes. Includes Drummondville, Grantham, St. Germain, St. Engène, St. Cyrille, Wickham, do Ouest, L'Avenir, Durham, do Sud, Kingsey, do Falls.

635 932, 1017 819, 1652 1751

Majorité pour Watts 99

MEGANTIC.

Table with 2 columns: Location and Votes. Includes Irvine, Hemming, Inverness, Inverness West, Nelson, Ste Julie, Somerset, Plessisville, Ste Sophie, St. Ferdinand, Ireland & Coleraine, Lower Ireland, Leeds, Thetford.

1230 736, 776

Majorité de M. Irvine. 444

OBITUAIRE

La Communauté de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal vient d'éprouver une perte bien douloureuse par la mort de la Révérende Sœur St-George, née Marie Anne LeMoine, en son vivant du Château-Richer.

Née le 4 octobre 1821, Mademoiselle LeMoine entra au Noviciat de la Congrégation en 1843.

Successivement supérieure du couvent de St Roch de Québec et de Bellevue, directrice générale des études, et en dernier lieu maîtresse des novices, elle vécut entourée du respect et de l'affection de ses compagnes, et mourut à Villars, le 30 novembre dernier, au milieu des regrets et des larmes de toute la Communauté.

Epouvantable catastrophe à Vienne.

700 PERTES DE VIE.

Le feu causé par la lumière électrique.

Nos "événements étrangers" mentionnaient hier, mais sans détails, le fait effrayant de l'incendie d'un théâtre à Vienne, et la mort horrible de centaines de spectateurs. Voici comment eut lieu ou à peu près cette horrible catastrophe. Il paraît que l'incendie, qui s'est déclaré au moment où le voile allait se lever pour la représentation, aurait été causé par une étincelle échappée de la machine électrique dont on se servait pour l'éclairage de la salle théâtrale.

La salle, au moment de l'incendie, contenait plus de deux mille spectateurs et, comme il arrive toujours en pareils cas, la foule terrifiée se précipita en masse compacte vers les portes de sortie, et les couloirs du théâtre, véritable labyrinthe inextricable, servirent de bûcher au plus grand nombre.

On ne retire de là maintenant que des cadavres carbonisés, que des chairs sanguinolentes, que des membres épars de corps humains, que des tronçons qu'on n'aura pas même la consolation de pouvoir identifier pour la plupart.

Dans l'espace de cinq minutes, s'en

était fait de ces centaines d'êtres humains que la fumée avait suffoqués, asphyxiés, et que le feu avait ensuite convertis en un affreux brasier.

Jusqu'à présent, on n'a retrouvé au milieu des ruines que deux cent soixante et dix cadavres absolument méconnaissables, et on n'a encore exploré qu'une partie du paquet. Il restera à examiner en dernier lieu la quatrième galerie, et on est sûr d'y retrouver des centaines de victimes.

Sur cent cinquante-sept cadavres conduits hier matin à l'hôpital, on comptait 96 hommes et 41 femmes, et une vingtaine dont on n'a pu constater le sexe.

Il y avait sur le théâtre cinq robinets, mais la panique a été tout-à-coup tellement générale qu'on n'a pas même songé à s'en servir.

Une dépêche plus récente nous apprend qu'on a retrouvé jusqu'à présent 400 victimes et on a constaté la disparition de 609 personnes.

Des discours de sympathie, de regret et de condoléances ont été prononcés dans la Chambre Basse du Reichsrath, hier, et on a ajourné les délibérations jusqu'après les funérailles des 700 victimes de cette catastrophe, qui doivent avoir lieu dimanche prochain.

On ne sait pas ce que sont devenus les membres de l'orchestre.

Au moment de l'incendie, tout le corps du ballet était à moitié habillé et se préparait à son entrée en scène. Heureusement, la plupart des danseuses ont pu gagner la rue. Un certain nombre cependant ont été assez grièvement blessées, renversées et foulées aux pieds comme elles l'ont été par leurs compagnes, dans leur précipitation.

L'auditoire était jeu li soir plus considérable que jamais, parce que c'était un jour de congé.

Dans l'espace d'une heure et demie, l'édifice n'était plus qu'une fournaise ardente. Un certain nombre de spectateurs ont pu s'échapper en sautant par les fenêtres du deuxième et troisième étage.

Artistes et exécutants ont pu tous échapper à l'exception de trois choristes.

On a souscrit dans la seule journée d'hier, à la Bourse, à Vienne £25,000, au bénéfice des victimes. L'empereur a contribué pour une somme considérable, et le Baron de Rothschild a souscrit à lui seul 10,000 florins.

Le théâtre était la propriété de l'Etat et la perte des locataires est évaluée à 100,000 florins.

EXECUTION DE HAYVERN

QUELQUES DETAILS

L'échafaud a été, hier, pour Hayvern, la dernière étape d'une carrière de délits et de crimes. Ce qui lui a valu son exécution, a été, on le sait déjà, la mort de Satter, un de ses confidés du Pénitencier de St Vincent de Paul.

Mort à 28 ans, il avait été 23 fois mis sous arrêt et quelques fois pour des méfaits d'une noirceur et d'une atrocité révoltantes.

Il y avait à peu près cent cinquante personnes à son exécution, hier. On comptait même parmi les personnes que n'avait attirées là qu'une barbare curiosité, des jeunes filles d'allure respectable. Elles se trouvaient là on ne sait trop comment, mais pourquoi, on le sait malheureusement trop pour leur honneur. Il y a certainement des spectacles à sensation, puisqu'elles; en étaient avides, plus dignes d'elles que ne l'était celui-là.

Hayvern était pâle, mais paraissait bien déterminé. Le courage ne lui a pas fait défaut jusqu'au bout.

Il a toujours paru être plus affecté du déshonneur de sa mort pour sa famille. Que de la pendaison elle même pour lui. Il avait passé la nuit sans dormir et le matin, quelques instants avant l'exécution il a mangé un peu.

L'exécuteur des hautes œuvres, homme d'expérience, et un amateur d'exécution, paraît-il, a parfaitement réussi. La mort de Hayvern a été instantanée. Malheureusement l'exécuteur avait commis l'indécence de ne pas lui couvrir la figure du bonnet noir ordinaire.

C'était ainsi donner en spectacle aux assistants, la figure congestionnée du supplicié.

A TRAVERS LA VILLE

Colonisation. — Au bénéfice de cette œuvre patriotique, M. Joseph Shebyn, M. P. P., vient d'adresser un billet de \$25.00 à la société St Jean-Baptiste de St Sauveur. Cette société nous prie d'offrir à M. Shebyn ses plus sincères remerciements pour ce don généreux.

Nos lecteurs savent déjà que la société

St Jean-Baptiste de St Sauveur a organisé une loterie en faveur de la colonisation, et bien, le tirage de cette loterie aura lieu dans quelques jours. Nous en reparlerons.

Pugiliste. — Un individu qui en voulait depuis longtemps à un camarade, l'a suivi de près, hier l'après-midi, sur la rue St Pierre, et rendu au pied de la Côte la Montagne, il l'a renversé sur le sol, et maître ainsi de sa victime sans défense, il l'a frappée tant et si bien avec ses poings, qu'il a fini par lui fracturer un doigt.

Un marchand de la Basse-Ville est accouru au secours de la victime de ce pugiliste acharné et a réussi à sauver le malheureux des mains de son ennemi.

Pour les chantiers. — Messieurs G. B. Hall et Cie, du Sault Montmorency ont expédié hier par le chemin de la rive Nord une trentaine d'hommes et autant de chevaux, pour aller travailler à la coupe du bois dans leurs chantiers sur le Saint Maurice.

A propos de la taxe de 5 centins. — Cette taxe a été prélevé le 17 avril 1877 ou dans le cours de l'année fiscale de 1876-77, et elle n'avait été créée que pour cette année là seulement. Les paiements en ont été faits entre le mois d'avril 1877 et le mois d'avril 1878. Ceux qui ont payé peuvent lire sur leurs reçus ce qui suit; en tête du compte: " Pour la taxe spéciale suivante de 5 centins pour l'année 1876 77."

Excellente idée. — On travaille à reconstituer le magnifique gymnase que l'incendie de la Halle du Marché Montcalm a détruit avec elle.

Les réparations au marché vont être terminées dans un mois. Nous espérons qu'on aura alors souscrit les deux cents piastres qu'exige l'acquisition de ce nouveau gymnase.

De généreux citoyens ont déjà souscrit au-delà de \$100.

Gare. — Une jeune fille, employée comme commis dans un magasin de la Haute Ville a été dépouillée de son casques par un effronté voleur, mercredi soir, entre huit et neuf heures, sur la rue du Pont.

Très bien. — Le bureau de police insiste sur la louable décision qu'il lui est arrivé de prendre il y a quelque temps, d'augmenter le salaire des hommes de police, et menace de prendre contre la Corporation des procédures légales si elle ne se détermine pas à s'y conformer.

On a besoin de recrues. — La batterie A est loin d'être au complet dans le moment. On a besoin de soldats. Avis aux amateurs de l'art militaire.

Nouvelle fabrique. — Une maison de Boston est en pourparlers avec certaines personnes de Lévis pour l'établissement d'une fabrique d'asbestes dans la ville souss.

Arts. — L'élévateur fonctionnera jusqu'au printemps prochain depuis 8 heures, le matin à 6 heures P. M.

Légal. — En Cour de Vice Amiralité, la plaidoirie dans l'affaire de collision entre le vapeur Lombard et le brigantin Farewell doit se terminer vendredi prochain.

Vol. — Un nommé Bélanger qui était parti de chez lui avec \$20 dans sa poche, il y a une couple de jours, est retourné chez lui sans l'ou, après se l'être payée douce dans plusieurs auberges. Il croit avoir été volé.

Entreprise. — M. W. Lee, tailleur, rue Buade, a été chargé de confectionner des uniformes d'hiver pour la police.

Bonne note. — C'était pourtant jour de fête, jour de congé, jeudi dernier, et cependant pas un seul prisonnier à comparu en Cour du Recorder hier. M. Déry n'a eu à condamner que quelques charretiers oublieux du règlement municipal qui les obligent à ne pas laisser leurs bêtes soues.

Deux commencements d'incendie. — A 8 heures ce matin, la brigade du feu a été appelée par une alarme sonnée à la boîte 45 à la résidence privée de monsieur Octave Migner, manufacturier de chaussures, rue St Anselme.

Le feu venait de se déclarer dans la cave.

Nos pompiers ont eu bientôt raison de ce commencement d'incendie. Pas de dommages.

A 8.30 heures, la brigade du feu était appelée par une seconde alarme sonnée à la même boîte, à la boutique de monsieur Blouin, menuisier rue St Ours, du côté de St Sauveur.

Le feu venait d'être mis accidentellement dans les copeaux de la boutique. Quelques jets d'eau et l'élément destructeur avait renoncé ses prétentions.

Accident. — Une petite fille regardait ce matin les chromos exposés dans la vitrine

de l'établissement de M. Gauthier et Frère peintre, rue St Joseph, lorsqu'elle eut tout-à-coup l'idée enfantine de lécher le frimas qui recouvrait la rampe de fer mise en avant de la vitrine pour la protéger.

Conséquence: La petite malheureuse y resta prise et il a fallu de l'eau bouillante pour enlever à cette barre de fer la langue de la petite imprudente, qu'elle retenait obstinément captive.

Du coup la langue a été dépouillée presque complètement de son épiderme.

Inutile d'ajouter que la petite malheureuse a souffert et souffre encore beaucoup.

Si ce fait là pouvait servir de leçon aux autres.

Avis Commerciaux.

Echappé belle. — Dans une maison de cette ville à cause de son mauvais état, tout une famille au nombre de sept, a failli mourir d'un rhume affreux qu'elle avait contracté. Le "Sirop de Merisier composé" a pu seul, sauver de la mort ces sept personnes.

Avis aux officiers de santé et surtout à ceux qui souffrent du rhume, de se pourvoir du remède le plus sûr pour sa guérison.

Nouvellement reçu. — 500 Peaux de Creamer (mouton de perse) viennent d'être reçues chez F. X. LEPAGE, 53 rue de la Couronne St Roch, pour être vendues à très bon marché.

Aussi un grand lot de Casques de Creamer des mieux manufacturés pour Dames et Messieurs, pour être vendus au-dessous des prix ordinaires, car les ayant reçus très tard il faut les vendre à bon marché. Avis aux personnes qui en ont besoin de venir faire une visite chez F. X. LEPAGE, avant d'aller ailleurs.

NAISSANCE.

Le neuf, la Dame de M. Joseph S. Marier, un fils.

DECES

Le 10 décembre, à l'âge de 68 ans, Sieur Charles Marcotte, employé civil.

Son service aura lieu lundi, le 12 courant, à 8 heures. Le convoi partira de sa demeure, rue Arago, No 123, St Roch, pour l'Eglise des Sœurs de la Charité, à 7 1/2 heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces nouvelles.

Terre à vendre.

Le possesseur, désirant occuper une autre de ses propriétés, offre à vendre celle qu'il occupe actuellement vis-à-vis le collège de Montmagny, sur le bord du fleuve St Laurent, dans un des plus beaux sites du pays, à quelque arpents de l'église de Montmagny, des bureaux de poste, de télégraphe, de la station du chemin de fer.

La terre qui s'étend jusqu'au fleuve contient 48 arpents en superficie, un sol de première qualité en outre une batterie sur le fleuve de 12 arpents en superficie, produisant 50 à 60 voyages de foin par année, valant de \$2 à \$4 le voyage, avec le privilège de tendre des pêches pour le "Banc".

La maison est grande, bien divisée et contient tout le confort qu'on peut désirer dans une maison de campagne.

Elle a été réparée à neuf ainsi que les autres bâtiments, les clôtures, fossés etc, depuis deux ans que le possesseur la possède.

Montmagny le 8 Décembre 1881.

CHARLES PACAUD Avocat

Québec 10 dec. 1881. —Ima.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } Cour Supérieure District de Québec

Le seizième jour de Novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

No 2072 Présent:

L'Honorable Juge L. B. Caron.

LOUIS JULES BELANGER de Québec, Avocat

Demander, ETZEAR LAFRANCE, ci-devant de Berthier et maintenant absent de cette province de Québec

Défendeur,

Vu la requête présentée de la part du demandeur, aussi l'advis produit et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; Et vu qu'il appert que le défendeur a habité son domicile dans la Province de Québec, mais qu'il possède des biens immobiliers dans l'île, il est ordonné que par Avis à être publié deux fois en langue française dans L'ELECTEUR papier-nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec, et deux fois en langue anglaise dans The Quebec Daily Telegraph papier-nouvelles publié en cette langue dans la Cité de Québec le dit défendeur soit assigné à comparaitre sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande du dit demandeur et que faute par lui de ce faire, il soit permis au dit demandeur de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

Vraie copie,

J. B. M. DUFRESNE,

Dép. P. O. B.

Québec 10 dec. 1881. —2/3,

JEUNE FILLE DEMANDEE.

Une jeune fille de manières distinguées et pourvue de bonnes recommandations trouvera une bonne situation avec un bon salaire.

S'adresser à ce bureau.

MOORE & CIE. Marchands de tabacs, cigares, pipes, etc. No 70, rue du Pont, St Roch. Près de la rue St Joseph.

On trouvera toujours à ce débit de tabac des Cigares de toutes qualités, du tabac de toutes les fabriques et tous les autres articles qui sont du domaine de cette branche de commerce. Québec 10 dec. 1881.—1ms

A vendre. UNE MAISON neuve, fondations en pierre et embrassée en briques. S'adresser sur les lieux No 217, rue Richardson, St Roch. 9 dec. 1881.—1m.

ENCAN DE BEAUX MEUBLES, Piano, Argenterie, etc., PAR Oct. Lemieux & Cie.

MARDI, 13 DECEMBRE A notre salle d'Encan, 253, rue et faubourg St Jean Ameublement pour les Fêtes

Magnifique piano carré de 7 octaves et tiers richement sculpté étant un instrument de qualité supérieure, ameublement de salon en noyer noir couvert en crin, miroirs, tapis très brillant, table de centre dessin en marbre, tables à cartes, canapé couvert en damas de soie, bergères, sideboard en noyer noir, grande table à diner extensive en noyer noir sur un seul pied, service à thé et à déjeuner en porcelaine, verrerie, grands plateaux plaqués en argent, huiliers, corbeilles à fruits, plateau en argent, couteillerie plaquée, magnifique ameublement de chambre à coucher en noyer noir dessus en marbre, aussi en frêne, matelas en pur crin, lit de plume et une immense quantité d'autres effets. Tout cet assortiment est haut mentionné est de qualité supérieure et vendu avec toutes les garanties désirées et comme toujours absolument sans réserve. Le tout sera visible lundi de 2 à 9 hrs. P.M. LA VENTE A 2 HEURES PRECISES. Oct. LEMIEUX & Cie. Encanteurs. 7 dec. 1881.

ENCAN CONSIDERABLE DE LIVRES PRECIEUX Par Oct. Lemieux & Cie., La Bibliothèque de feu l'hon. Juge Duval, LUNDI SOIR, LE 26 DECEMBRE, ET LES SOIRS SUIVANTS, A notre salle d'Encan, 253 rue et faubourg St-Jean, Québec.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, LUNDI SOIR, le 26 DECEMBRE et les soirs suivants l'immense bibliothèque de feu l'hon. Juge Duval, comprenant environ 2,500 volumes d'ouvrages de droit, de science d'histoire, de littérature, ouvrages canadiens, etc., etc., etc. Le catalogue est sous presse et sera adressé sous peu à tous ceux qui en feront la demande. On pourra en obtenir à notre salle d'encan. M. J. O. Filteau, agent de librairie, conduira la vente. Les livres seront visibles samedi le 24, de 5 hrs à 9 hrs du soir. La vente commencera chaque soir à 7 heures précises. Oct. LEMIEUX & Cie., Encanteurs. 7 dec. 1881.

AVIS PUBLIC. Des soumissions seront reçues, d'ici à lundi matin, à 10 heures A. M., pour les objets de ferblanterie et outillages qui proviennent de la succession de feu Epiphane Thibault, ferblantier, au montant de \$312.00, suivant l'inventaire visible chez le sousigné. Par ordre des Créanciers. CHS. A. PARENT, rue du Pont, St. Roch. Québec, 7 Dec. 1881.—4 fs.

Couvertes! Flanelles! Drap de Pilote, Drap de Castor, Ratines, Imitation de Loutré!!!

AVIS. Nous venons de recevoir un grand lot des effets ci-dessus mentionnés que nous vendrons à des prix extrêmement modérés. N'oubliez pas que c'est une des rares occasions de se procurer des marchandises de première qualité à des prix modiques. Chez J. E. Latilippe, Coin des rues St. Joseph et La Chapelle, St. Roch, Québec.

DEMANDE Comme teneur de livres, un jeune homme ayant l'expérience des affaires, et familier avec la langue anglaise S'adresser à M. D. Montréal. 28 nov. 1881.—15 jours.

AVELINES. Avelines en sacs, en réception. A vendre par JOS. LEPAGE, Nos. 17 et 19 rue St Jacques, Basse-Ville, Québec. Nov. 22 1881.—cfs.

DEPOT DE LA CELEBRE EMULSION A PUTTNER Contre la Consouption DISPENSAIRE DE ST. ROCH.

Cette émulsion jouit de la plus haute réputation dans le public et parmi les médecins. Elle est aussi employée pour toutes les maladies telles que scrofules, épuisement nerveux, anxiété mentale, fatigue du cerveau, affection des bronches et de la gorge, asthme, coqueluche, maladies des femmes et des enfants et beaucoup d'autres, pour lesquelles l'huile de foie de morue et les hypophosphites sont hautement et justement appréciées, non-seulement par les médecins, mais encore par le public en général. VENANT DIRECTEMENT DE PARIS. POUDRES POUR LA TOILETTE, SAVONS PARFUMES, CHOISIS. Provenant des meilleures maisons de Paris. AUSSI EN RECEPTION. L'HUILE ST. JACOB, Le grand remède Allemand, contre le rhumatisme.

SIROP DE MERISIER COMPOSE EN VENTE AU DISPENSAIRE DE ST. ROCH. JULES C. DORION, Chimiste et Droguiste. 116, RUE ST. JOSEPH. 27 oct. 1881.

Huile de Charbon! Huile Kerosene, de Portland, cristallisée et blanche, sans odeur. A vendre par JOS. LEPAGE, Nos. 17 et 19 rue St Jacques, Basse-Ville, Québec. Nov. 22 1881.—cfs.

T. DROLET, Horloger et BIJOUTIER, 125, Rue du Pont, St. Roch.

AVIS Est par le présent donné que la Compagnie d'assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie, en liquidation, s'adressera au parlement de la Puissance du Canada, lors de sa prochaine session, pour obtenir un acte à l'effet d'amender et amplifier l'acte 43 Vict. Chap. 70, intitulé "Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et d'établir un mode de liquider ses affaires" pour pouvoir clore et liquider finalement les affaires de la dite compagnie dans un délai fixé d'un an à compter de la passation de l'acte demandé; dans ce but d'éteindre les réclamations non-admissibles par elle et non-poursuivies devant les tribunaux, dans ce délai, et celles de personnes inconnues et non trouvées dans ce délai, et pour autres fins analogues. C. A. E. GAGNON, J. M. BERNIER, Ptre, ALPHONSE LETELIER, Liquidateurs, P. B. CASGRAIN, Procureur des Partionnaires. 26 nov. 1881.—2ms

AVIS. Est par le présent donné que la Compagnie d'assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie, en liquidation, s'adressera au parlement de la Puissance du Canada, lors de sa prochaine session, pour obtenir un acte à l'effet d'amender et amplifier l'acte 43 Vict. Chap. 70, intitulé "Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et d'établir un mode de liquider ses affaires" pour pouvoir clore et liquider finalement les affaires de la dite compagnie dans un délai fixé d'un an à compter de la passation de l'acte demandé; dans ce but d'éteindre les réclamations non-admissibles par elle et non-poursuivies devant les tribunaux, dans ce délai, et celles de personnes inconnues et non trouvées dans ce délai, et pour autres fins analogues. C. A. E. GAGNON, J. M. BERNIER, Ptre, ALPHONSE LETELIER, Liquidateurs, P. B. CASGRAIN, Procureur des Partionnaires. 26 nov. 1881.—2ms

L'INDEPENDANCE BELGE édition d'outre-mer, PARAISSANT UNE FOIS PAR SEMAINE, feuille double est expédiée exclusivement aux pays et aux prix ci-dessous mentionnés; (PORT COMPRIS). PAR AN

Table listing subscription rates for 'L'INDEPENDANCE BELGE' in various countries like Turkey, Egypt, Greece, Romania, Bulgaria, etc.

N. B.— Pour les abonnements de six mois, le prix est de moitié; plus 1 fr. pour frais supplémentaires. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles ou Paris. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

ON S'ABONNE: A Bruxelles, au bureau du journal, 44, rue Fossé-aux-Loups, et chez tous les libraires et agences d'abonnement dans les divers pays. 14 Oct.—1881

HOYT'S GERMAN COLOGNE. Le parfum le plus délicieux DE L'EPOQUE. Exquise, délicate et permanente, cette Eau a acquis une célébrité qui n'a jamais été accordée à aucune autre Eau de Cologne, et les propriétaires voient avec orgueil dans son immense popularité ainsi que dans la vente qui en augmente rapidement, le meilleur témoignage de ses qualités. Prenez garde aux contrefaçons et aux imitations. A VENDRE CHEZ J. J. VELDON, Pharmacien, Enseigne du Pilon Illuminé, 128 Rue St Joseph

AVIS. Je déclare n'avoir jamais donné aucun ordre à mon fils Tancrède Desjardins pour acheter en mon nom, et je ne serai pas responsable sans un ordre signé de ma main. Kainocraska, 24 octobre 1881. DAVID DESJARDINS, fils d'Ignace. Québec 1881.—1fspts. AUGUSTE PACAUD, AVOCAT. St Joseph Beausé. 20 septembre 1881—

PIANOS "KNABE" DE CONCERT, RANDES et SEMI-GRANDS, Carrés et droits. Ces instruments ont été devant le public connaisseur, depuis bientôt CINQUANTE (50) ANNEES, et sur leur EXCELLENCE SEULE, ils ont obtenu une PRE-EMINENCE NON-ACQUITTEE qui en font les PREMIERS PIANOS DU MONDE pour le SON, la TOUCHER, la MAIN-D'ŒUVRE et la DURABILITÉ. SEUL AGENCE A QUEBEC. BERNARD & ALLAIRE.

Aussi les célèbres Pianos WEBER & Co, NEWCOMBE & Co, DOMINION PIANO & Co, Geo. W. WEBER, STEVENSON & Co, BEHRING & Co. HARMONIUMS D'EGLISES et de SALON des fabrications suivantes, DOMINION ORGAN & Co, J. ESTY & Co, SMITH ORGAN & Co, O'DHERTY & Co, MASON & HAMLIN, conditions très faciles, PRIX très-bas. BERNARD & ALLAIRE 6, rue de la Fabrique, QUEBEC.

Machine à Coudre de renom. WILLIAMS SINGER OPLETONS, WILSON OSCILLATING SHUTTLE, WHULER, et WILSON, WHITE, etc., Conditions, payables par versements, Bernard & Allaire. Editeurs de Musique. No 6 Rue la Fabrique. Québec. Nov. 24 1881.—

ESSAYEZ LA BALANCE IMPERIALE DE P. J. COLLINS, La meilleure et la plus en usage.

M. P. J. Collins manufacture ses balances lui-mêmes, ici à Québec et n'ayant pas de droit d'importation à payer, il peut les vendre à beaucoup meilleur marché que les autres. La balance impériale de P. J. Collins est en vente chez tous les marchands de ferronnerie et de quincaillerie. Toutes ses balances portent un certificat d'inspection attaché à chacune d'elles. P. J. COLLINS, No 73, Rue St. Joseph. 7 oct. 1881.

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA Contre le feu et sur a vie EN LIQUIDATION Bureau au No. 95 Rue St. Pierre au 3eme étage.

Les actionnaires qui doivent à cette compagnie pour versements échus, sont requis de venir régler et payer sous le plus court délai. Québec, 15 juillet 1880.

J. A. TH. LE VASSEUR, NOTAIRE. Commissaire pour recevoir des affidavits pour la Cour Supérieure et la Cour de Circuit, District de Québec. Agent d'immeubles et de placements.

SOCIETE DE PRETS et Placements de Québec. AVIS aux personnes maintenant en construction dans les Quartiers St Jean et Montcalm ARGENT A PRETER

La Société a actuellement en caisse une somme d'argent qu'elle peut prêter, sur garanties hypothécaires, aux taux de 4 et 5 1/2, intérêt capitalisé, remboursable, capital et intérêt, tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois. Les prêts se font par sommes de \$100.00 et plus et pour un an jusqu'à dix ans. Aucune amende n'est imposée sur les arrérages. Les transactions se terminent avec toute la diligence possible. La Société prête aussi aux actionnaires sur la garantie de leurs actions. Pour toutes les informations s'adresser au bureau de la Société, No 13 rue St Jacques. ROBT LAROCHE, Sec-Trésorier, 12 sept. 1881.—6m

HOTEL WARREN, MALBAIE. L'HOTEL WARREN QUI EST SANS RIVAL pour la grandeur, l'architecture, et le site dans la Malbaie, est maintenant ouvert au public voyageur. Il se trouve situé près et entouré des plus belles promenades. Le Propriétaire en offrant ses remerciements pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à aujourd'hui informe le public qu'il a fait construire une chambre de Baize et fait beaucoup d'autres améliorations. L'hôtel peut loger aujourd'hui 800 visiteurs. Il annonce aussi qu'il n'épargnera rien pour assurer à ses hôtes le confort et l'agrément. X. WARREN, Propriétaire. Québec, 1er juillet 1881.

A vendre ou à louer Une maison à deux étages située dans le village des Trois-Pistoles près de la station du chemin de fer, offrant beaucoup d'avantages pour tout genre de position et à des conditions très faciles. S'adresser au propriétaire. JOHNNY ROUSSEAU, Trois-Pistoles. 6 sept. 1881.

MAGNIFIQUE PIANO A VENDRE PAR OCT. LEMIEUX & Cie, Un magnifique piano carré, de 7 octaves, boîte en bois de rose, richement sculptée. Cet instrument est de qualité supérieure et sera vendu à très bas prix. On peut le voir en s'adressant à notre salle d'encan, No. 253, rue et faubourg St. Jean, Québec. 7 oct.

LIGNE ALLAN Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS 1881 Arrangements d'Hiver 1882

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table listing shipping schedules for various lines like Parisian, Sardinian, Polynesian, etc., with dates and destinations.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre. Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL DE HALIFAX.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et HALIFAX chaque SAMEDI, arrivant à QUEENSTOWN pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

Les steamers marqués de ce signe \* partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax. Les steamers marqués de ce signe \* partent de Portland le vendredi avant la date du départ de Halifax.

Prix du passage de la Pointe Lévis, VOIR D'HALIFAX.

LIGNE DE GLASGOW. Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, (via Halifax s'il y a lieu), et chaque semaine de Boston directement pour Glasgow.

Les connaissances sont accordées à Liverpool et à Glasgow, aux ports du continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les stations en Canada et aux Etats-Unis en destination de Liverpool et Glasgow, via de Boston, Portland ou Halifax. Il y a dans chaque vaisseau un médecin expérimenté. On ne peut retenir des chambres si on n'a un voyage. Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agence Québec. 17. 1881

**Chemin de fer Q. M. O. & O.**

**Changement d'Heures.**

A PARTIR DE

**LUNDI 25 JUILLET 1881.**

Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Ex-press
Départ d'Hoche- laga pour Ottawa	p. m. 8.30	a. m. 8.30	p. m. 5.15
Arrivée à Ottawa	a. m. 9.30	p. m. 1.00	9.45
Départ d'Ottawa pour Hoche- laga	p. m. 7.00	a. m. 8.10	4.55
Arrivée à Hoche- laga	a. m. 6.45	p. m. 12.40	9.25
Départ d'Hoche- laga pour Québec	p. m. 8.00	a. m. 10.00	
Arrivée à Québec	a. m. 9.25	p. m. 6.30	
Départ de Québec pour Hoche- laga	p. m. 10.10	a. m. 10.00	
Arrivée à Hoche- laga	a. m. 4.40	p. m. 6.30	
Départ d'Hoche- laga pour St. Jérôme	p. m. 5.30		
Arrivée à St. Jérôme	a. m. 7.15		
Départ de St. Jérôme pour Hoche- laga	p. m. 5.45		
Arrivée à Hoche- laga	a. m. 9.00		
Départ d'Hoche- laga pour Joliette	p. m. 5.00		
Arrivée à Joliette	a. m. 7.25		
Départ de Joliette pour Hoche- laga	p. m. 6.20		
Arrivée à Hoche- laga	a. m. 8.50		

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa  
Tous les Trains de Passagers sont pour  
vus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs  
la Nuit.

Les trains allant et venant d'Ottawa sont  
coïncidence avec les trains allant et venant  
de Québec.

Les trains du Dimanche partent de Mont-  
réal et de Québec à 4 heures p. m.

Les trains circulent d'après l'heure de Mon-  
tréal, et quittent la Gare de Mlle-End dix  
minutes plus tard qu'à Hoche-laga.

BUREAU GENERAL, 13, Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS

13 Place d'Armes,  
202 Rue St Jacques. Montréal.

L. A. SENECAI,  
Surintendant Général,  
1<sup>er</sup> nov. 1881.—6ms

J. A. P. D'AUTEUIL,  
A. B. L. L. B.  
AVOCAT,  
No. 111, Rue du Pont, St. Roch.  
BUREAU  
No. 98, Rue St. Pierre, Basse-Ville.  
PORTE VOISINE  
DE LA BANQUE DE QUEBEC.  
Québec 14 sept. 1881.—

Feuilleton de "L'ELECTEUR."  
39  
LES  
**DEUX MARGUERITE**  
PAR  
MME CHS REYBAUD.  
X  
LE CACHET NOIR.

C'était une grande tâche, mais Dieu, qui voyait ma bonne volonté, a béni mes efforts. Bientôt je perdais ma mère, et toutes mes affections se concentrèrent sur Marguerite; je l'élevai avec amour et je fis tout pour assurer son bonheur; je décidai son père en votre faveur.....

Elle s'interrompit à ces mots prononcés avec véhémence; et passant son mouchoir sur ses

Médaille d'OR, etc. Prime de 16,600' à LAROCHE

**QUINA LAROCHE**  
ELIXIR VINEUX  
(Extrait complet des 3 quinquinas)  
Contre le manque de force, affections de l'estomac, fièvres invétérées, etc.

**QUINA LAROCHE**  
FERRUGINEUX  
Contre le sang pauvre ou décoloré, croissances difficiles, suites de couche.  
Paris, 22, rue Drouot.

**MOUNTAIN HILL HOUSE**  
(HOTEL DION)  
**COTE DE LA MONTAGNE**  
**QUEBEC**

Nouvellement meuble. Tout le confort d'un hôtel supérieur  
A proximité des Chambres du Parlement

E. DION PROP.,  
Québec, 23 septembre 1881—3m

**CODEINE & TOLU**  
Bronchites, Gripes  
Toux sèches,  
Phthysies,  
Rhumes,  
etc.

**PANTYZED**  
Dr. Zed  
La boîte 1 fr. 25 c.  
22 & 45, R. Drouot, Paris

Cette Pâte Pectorale, sous forme d'un bonbon délicieux, procure un CALME RAPIDE dans toutes les Irritations de Poitrine.

Seul dépôt chez M. Brassart, Professeur  
Botaniste diplômé rue St-Joseph no 25 St Roch, de Québec.  
Québec, 21 mars 1881.—6

**LARUE ET PACAUD**  
AVOCATS  
Bureau: 10 rue Donnacona (près les Ursulines)  
Haute-Ville, Québec,  
ACHILLE LARUE } ERNEST PACAUD  
ex-M. P. } ex-Notaire  
Sulvront les cours de Québec, Beauce, Mont-  
magny et Bellechasse.  
Québec, 23 mars 1881

**Sirop brillant de Porto-Rico!**

En déchargement de la golette "Ste Anne"  
Capitaine McNiel, direct de Porto-Rico.  
En vente par  
JOS. LEPAGE,  
Nos. 17 et 19, rue St Jacques  
Basse-Ville, Québec.  
Nov. 22 1881.—6fs.

**HOTEL ST. JAMES.**  
(Ci-devant Hôtel Farmer.)  
**A TROIS-RIVIERES.**  
La société récemment formée et connue sous le nom de

**Jos. Riendeau & cie,**  
à l'honneur d'informer le public voyageur que le splendide hôtel dont la popularité ne cesse d'augmenter de jour en jour et qui est désigné sous le nom de

**ST JAMES HOTEL**  
vient de subir toutes les améliorations modernes: ce qui lui permet maintenant de faire la concurrence aux meilleures maisons de Montréal et Québec.

M. JOS. RIENDDAU, (autrefois de l'hôtel du Canada, à Montréal où il a laissé de si agréables souvenirs à tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître), ose espérer que par sa bonne administration du splendide HOTEL ST JAMES, il saura mériter une large part du patronage public.

L'HOTEL ST JAMES qui est spacieux et élégamment meublé se trouve situé en face du fleuve St Laurent, à quelques pas du débarcadère des vaisseaux de la compagnie du Richelieu et à peu de distance de la gare du chemin de fer du Nord, où des voitures se tiennent à l'arrivée de chaque convoi pour le transport des voyageurs.

N. B.—Un bureau du "Montreal Telegraph Company" est ouvert dans l'établissement  
**JOS. RIENDDAU & CIE,**  
Propriétaires  
Québec, 10 nov. 1880



**E. JACOT**  
IMPORTATEUR DE MONTRES  
ET DE  
**BIJOUTERIES.**

Désire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînons, croix, lockets, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, jones, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argentées, lunettes, pince-nez, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le NOUVEAU SYSTEME en affaires.

Quick sales and small profits.

**E. JACOT,**  
11, rue St Joseph, St Roch,  
Québec.  
Québec, 17 mai 1881.

**CONTRE**  
**La toux, le rhume, les enrrouements, les faiblesses d'estomac, etc.,**  
FAITES USAGE DU  
**SIROP**  
DE  
**MERISIER COMPOSE**

Ce sirop, composé de sivoynane, de marube (horum), de sirop de merisier, de gomme d'épinette, etc., est reconnu par la faculté médicale, et par tout ceux qui s'en sont servis, comme ce qu'il y a de plus sûr pour guérir la toux, le rhume, l'enrouement et les premières attaques de consommation, etc., etc. Pour maladies, plusieurs vous diront; il n'y a rien de meilleur que la gomme d'épinette, d'autres c'est le marube (horum), un autre le sirop de merisier etc.

Pourquoi n'essayez-vous pas avant tout autre ce sirop de merisier composé? puisque c'est le composé de tous les remèdes mentionnés plus haut, et comme étant des meilleurs.

Essayer ce sirop de merisier composé. Ceux qui en feront l'essai en seront si satisfaits, qu'ils ne voudront pas employer d'autre spécifique.

Il est en vente chez tous les pharmaciens et épiciers des villes du Canada

PREPARE PAR :  
**Alb. C. DIONNE, 243 rue Lafontaine, Montreal.**  
(ENREGISTRE le 4 juillet 1888)  
Québec, 7 Nov. 1881.—

**ASTRALE**  
ET  
**KEROSENE.**

Huiles qui donnent une lumière brillante qui ne répandent pas de mauvais odeurs dans leurs appartements, et qui n'enfument pas les cheminées etc. etc.

A vendre chez,  
**RENAUD & CIE, 21 RUE ST-PAUL.**

AUSSI.

Divers magnifiques objets en plaqué, de prix \$1.00 jusqu'à \$38.00,

**ITELS QUE,**  
Huilliers, Corbelles, Pots à l'eau, etc.  
Aux marchands nous annonçons tout spécialement les cheminées No 1 et No 2.

AINSI QUE  
Des Paniers de Granit Second. et de l'huile de charbon Canadienne.

**Ed. DOLBEC,**  
Gérant  
6 Oct. 1881.—2m.

**CLUB DE QUEBEC**  
30, rue la Fabrique, H-V.

LE CLUB DE QUEBEC vient de s'assurer les services du professeur LENIAU, maître d'escrime et de jeux athlétiques, de Paris.

M. LENIAU enseignera son art à tous les amateurs désireux de faire partie du club et qui voudront bien suivre ses cours d'escrime. Il fait savoir que ces cours se donneront tous les jours dans la magnifique salle du Club de Québec, destinée spécialement à cet objet.

Le gérant du Club, M. NARCISSE LAFORECE, propriétaire de l'Hôtel du Chien d'Or, a aussi le plaisir d'informer les membres de ce Club, ainsi que tous les amateurs qui désirent en faire partie, qu'il vient de s'assurer les services du meilleur ami des gastronomes, le populaire cuisinier français, M. BAPTISTE, qui possède à la perfection la science culinaire. M. BAPTISTE fera la cuisine des deux établissements; au Club de Québec et à l'Hôtel du Chien d'Or. Ainsi l'clientèle de ces deux maisons ne manquera point d'être servie à souhait et même princièrement.

Le propriétaire de l'Hôtel du Chien d'Or, et gérant du Club de Québec, a aussi le plaisir d'informer les familles et le public en général qu'il pourra exécuter, dans les 24 heures, toute commande qui lui sera faite, et faire servir à domicile: dîners, goûters, plats particuliers en un mot, tout ce que l'art culinaire offre de plus succulent.

Les commandes peuvent être faites indistinctement à l'Hôtel du Chien d'Or ou au Club de Québec,  
8 Nov. 1881.

**CHEMIN DE FER**  
**Quebec Central.**

SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE Sherbrooke et Québec et St Joseph, l'endroit le plus rapproché par voie ferrée des mines d'Or de la Chaudière. Commencant jeudi le 26 mai 1881. Les trains voyageront comme suit :

Passager Laissant Sherbrooke..... 8.15 A. M.  
" arrivant à la jonction  
de la Beauce..... 1.10 P. M.  
Passager arrivant à Lévis..... 2.50 "  
" laissant "..... 12.30 "  
" arrivant à la jonction  
de la Beauce..... 2.10 "  
Passager arrivant à Sherbrooke..... 7.00 "  
Mixes laissant ..... 10.00 A. M.  
" arrivant à la jonction  
de la Beauce..... 6.10 P. M.  
Mixes laissant à la jonction  
de la Beauce..... 6.30 A. M.  
Mixes arrivant à Sherbrooke..... 3.00 P. M.  
Local de St Joseph, laissant  
St Joseph..... 6.00 A. M.  
Local arrivant à Lévis..... 9.30 A. M.  
" laissant "..... 4.00 P. M.  
" arrivant à St Joseph..... 7.30 "

Les trains feront le parcours d'après l'heure de Montréal.

**A. STEELE,**  
Surintendant  
Québec, 4 juin 1881.—1a

**AUX AMATEURS**  
—DE—  
**BONS CIGARES**

CIGARES DE LA HAVANE  
CIGARES MEXICAINS,  
CIGARES ALLEMANDES

10,000 Partagas Las Tres Hermanas.  
5,000 de Flor de Tabacco.  
5,000 Opera Reina (Via a la Luna.)  
Cigares Supérieures manufacturés à la Havane.

Rue de l'Industrie No 146.  
par M. PARTAGAS ET CIE.

15,000 Flor Exencia Reina Victoria  
10,000 Concord Se Las Andes Conchas Finas.  
Tabac Supérieur de la Havane manufacturé à Hambourg.

**Gingras & Langlois**  
54, rue du Palais  
20 juillet, 1881.—1a

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie de Québec, 76, rue St. Joseph, St. Roch.

yeux, elle ajouta avec tristesse :  
"Mais Dieu ne bénit pas toujours nos efforts et nos bonnes intentions."  
Cette plainte résignée pénétra jusqu'au fond du cœur de Raoul et le remplit d'un attendrissement amer. Il n'osait croire à un retour de bienveillance; mais il était profondément touché de la confiance que venait de lui témoigner madame de Nanteuil, et il ne trouvait point de paroles pour rendre les vives sympathies que tant de vertus éveillaient en lui.

Au milieu de cette préoccupation, il avait à peu près oublié le motif de cette entrevue, et ce ne fut qu'au moment où madame de Nanteuil tourna la tête vers la pendule, dont l'aiguille marquait une heure, qu'il lui dit :

"Pardonnez, madame, si je reviens sur des souvenirs pénibles,

mais dites-moi, cet enfant du comte Giacomo ?.....  
—Il est mort... heureusement, hélas!" répondit madame de Nanteuil.

Ce mot décida Raoul à se taire. Comme il fallait expliquer toutes les questions qu'il s'était permises pour obtenir ces détails, il raconta qu'un cachet armorié étant tombé par hasard en sa possession, il avait promis à la personne à laquelle il avait appartenu, et qui le tenait du comte Giacomo, de s'informer du sort de cet homme dont on n'avait aucune nouvelle depuis dix-neuf ans. Ensuite il prit congé de madame de Nanteuil sans oser lui demander la permission de la revoir, et se retira tout à la fois inquiet, troublé, consolé, animé d'un vague espoir et horriblement malheureux.

En sortant, il rencontra Philippe qui lui dit :  
"Mon pauvre ami, je ne vous trouve pas sain d'esprit ce matin. A peine arrivé chez moi, vous sortez comme un tourbillon en emportant la lettre de madame de Nanteuil: pour blasonner le cachet, apparemment? C'est un autographe auquel je tiens.....  
—Le voici, répondit Raoul en lui rendant la lettre qu'il avait prise par mégarde. Vous allez à Mendon?..... Eh bien! dites à madame de Nanteuil qu'il est possible que bientôt je quitte Paris et la France pour n'y jamais revenir.....  
—"Décidément, il est fou," murmura Philippe.  
Raoul se rendit sur-le-champ chez le docteur Valérian, qui fronça le sourcil en le voyant, et lui dit d'un ton presque rogue,  
"Déjà de retour dans mon faubourg!

—Docteur, vous aviez deviné juste, s'écria-t-il sans répondre à cette observation; une naissance illégitime, une mère morte, un père gentilhomme et parfaitement déshonoré, voilà son origine..... Ce n'est pas la peine de la mettre à jour; il vaut mieux que Marguerite Tolendino reste Maguette Moinaud.....  
—D'où tirez-vous tout cela?" demanda le médecin en relevant ses lunettes; pour regarder la physionomie de son malade.  
Alors Raoul lui raconta ce qu'il venait d'apprendre; le docteur Valérian l'écouta tranquillement, puis il lui dit: "Eh bien! je suis de l'avis du célèbre optimiste: tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles! Nous mettrons le cachet aux trois merlettes d'or en champ d'azur dans un coin de mon médaillon, où il figurera très-honorablement, et Maguette Moinaud restera la fille d'Annette Moinaud, ce qui est une origine très-suffisante pour épouser Pierre Pierrot."